Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Richard Michaud

Date: 2025-12-04

Bonjour je vous soumets mon mémoire concernant la voie de contournement de Lac-Mégantic

Richard Michaud

Attachement Nº1

Mémoire déposée dans le cadre de la consultation publique portant sur la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic.

Mon nom est Richard Michaud, je suis conseiller municipal ici à Lac-Mégantic depuis 15 ans déjà. Je connais bien le dossier de la voie de contournement, j'accompagne notre mairesse lors des rencontres avec Transport Canada. Lors de l'accident du 6 juillet 2013, j'étais au cœur de la tragédie car j'étais alors maire suppléant.

Voici une motion présentée à la Chambre des Communes par notre député M. Luc Berthold :

Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les partis et, si vous le demandez, vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante :

Que la Chambre se rappelle qu'il y a bientôt 10 ans, la pire tragédie ferroviaire de l'histoire du Canada a coûté la vie à 47 personnes et que, par conséquent, elle réitère son appui à la construction de la voie de contournement de Lac-Mégantic et qu'elle presse le gouvernement de réaliser le projet dans son ensemble et dans les plus brefs délais.

Par cette motion c'est la voix du peuple canadien par l'entremise des 301 députés canadiens.

Comme dans tous les dossiers touchant des infrastructures dérangeantes il y a évidemment le ''pas dans ma cour''. Vous allez l'entendre et le lire beaucoup lors de cette consultation publique. Ce que vous n'entendrez pas, c'est la majorité silencieuse. La voix qui se retient, qui se fait parfois intimider, qui a peur d'émettre une opinion favorable. Une femme qui a perdu quelqu'un de très proche d'elle au Musi-café le 6 juillet 2013, m'a confié qui est allée pour la première fois voir le train de Noël du CPKC. Le lendemain sur les réseaux sociaux on lui a reproché d'y avoir été et qu'elle devait se prononcer contre la voie de contournement.

Malheureusement, à cause du gouvernement du Canada ce dossier traîne en longueur et que même si une grande majorité de méganticois souhaite ardemment le déplacement de la voie ferrée, plusieurs n'ont plus confiance au gouvernement et à Transport Canada. Dois-je rappeler que depuis juillet 2013, 8 ministres des transports se sont succédés…8 en 12 ans.

Nous ne sommes pas ici pour évaluer s'il y aura un autre accident ferroviaire mais plutôt il faut se demander quand il y en aura-t-Il un autre.

D'après une étude réalisée en 2024 par l'Institut de la santé publique du Québec (INSPQ) et qui a été rendue publique récemment, 50% de la population de Lac-Mégantic est convaincue qu'une autre accident ferroviaire pourrait survenir d'ici 10 ans.

Dans cette même étude 45% de la population qui de Lac-Mégantic qui réside a 300 m de la voie ferrée affirme que le train les réveille la nuit et qu'ils ont de la difficulté à se rendormir.

Saviez-vous qu'un premier accident ferroviaire a eu lieu le 21 août 1918 et ce au même endroit que celle de 2013, à quand la prochaine?

Géographiquement, la ville de Lac-Mégantic est vulnérable, de Nantes nous avons et pour toujours à subir la même pente, une des plus importante au Canada. La même courbe prononcée se trouve en plein milieu du centre-ville avec un risque élevé de déraillement si un train devient hors de contrôle.

Au sud de la ville, sur la rue Agnès encore une pente importante avec la voie ferrée qui traverse dans le bas de cette rue. Dans les années 1970, un camion-remorque de la compagnie Hervé Matte a manqué de frein en descendant la rue et a percuté

le train le faisant dérailler. Heureusement le camionneur devant l'inévitable avait réussi à sauter de son camion avant l'impact. Combien aurait-il pu y avoir de victimes si plutôt que de frapper le convoi de wagons couverts, il avait frappé des wagons citernes?

Le 6 juillet 2013, si l'accident s'était produit quelques heures plus tôt alors que le centre-ville était bondé comme à tous les vendredis soirs, combien d'hommes, de femmes et d'enfants auraient perdus la vie. Et dire que 12 ans plus tard, nous sommes encore aussi vulnérables. Qui peut garantir aux méganticoises et aux méganticois que cela ne se reproduira plus jamais? Seul le déplacement de la voie ferrée peut le garantir hors de tout doute.

Pour ce qui est du tracé proposé, plusieurs tracés ont été soumis à une étude menée par des experts. Quelle expertise avons-nous tous aujourd'hui pour remettre en question l'analyse impartiale de ces gens, à part le ''pas dans ma cour''.

Même chose pour l'eau potable, nous nous devons d'avoir confiance aux spécialistes qui ont fait des analyses hydrogéologiques et qui ont suggéré des mesures préventives afin de réduire au minimum l'impact sur les habitations à proximité du tracé proposé.

Ici à Lac-Mégantic au début des années 2000, lors de la mise en place de puits municipaux, un fonds spécial a été mis en place afin de garantir aux propriétaires résidents à proximité de nos installations et qui possédaient un puit que s'il y avait un problème nous aurions l'agilité pour répondre rapidement. Ce programme a rassuré les citoyens et a été un véritable succès.

Nous avons proposé la même approche à Transport Canada qui a accepté cette proposition et le fonds qui sera géré localement, permettra de répondre rapidement à toutes problématiques concernant l'eau potable et ce pour toutes les résidences concernées.

En ce qui me concerne personnellement, la voie ferrée et le Canadien Pacifique a toujours fait partie de ma vie. Mon grand-père et ses deux frères sont arrivés à Lac-Mégantic au début du 20ième siècle pour travailler pour le Canadien Pacifique. Mon père y a travaillé 47 ans. Mon frère, mon beau-frère, des oncles, des cousins y ont aussi travaillé.
Le train à Lac-Mégantic a depuis toujours été au centre de la vie communautaire durant près d'un siècle, il fut un moteur économique de première importance pour notre communauté.
Comme je vous l'indiquait au début de mon mémoire, le train, les passages à

niveau, la voie ferrée qui traverse la ville sur toute sa longueur tout ceci a toujours fait partie de notre vie, on vivait avec les inconvénients d'un train qui circule au centre-ville.
Avant le 6 juillet 2013, le train qui siffle aux passages à niveau ne m'a jamais dérangé, jamais réveillé la nuit même lorsque les fenêtres sont ouvertes.

Depuis la catastrophe comme j'ose l'appeler, je sursaute lorsque le train siffle, j'ai peur de passer sous le viaduc lorsque le train passe au-dessus, la nuit, il me sort de mon sommeil et j'ai de la difficulté à me rendormir.
Suis-je seul à réagir de cette façon ? Non, tous les membres de ma famille sont inconfortables lors du passage d'un convoi. J'ai peur car malgré une compagnie ferroviaire qui semble plus responsable, malgré une réglementation resserrée, la pente de la voie ferrée de Nantes vers Lac-Mégantic reste la même et nous rend vulnérable. Des centaines de maisons sont bâties près de la voie ferrée et les matériaux historiquement inoffensifs qui jadis étaient transportés par voie ferrée ont été remplacés par des matières extrêmement dangereuses autant pour la vie humaine que pour l'environnement.

Il est de devoir de nos instances supérieurs de protéger les citoyens et notre environnement, voir ici, notre magnifique lac car un autre accident comme celui du 6 juillet 2013 fait qu'à chaque jours de nos vies, nous rend tout aussi vulnérable.

À mon humble avis, le déplacement de la voie ferrée est la seule option possible afin de garantir la sécurité des citoyens de Lac-Mégantic.
Cela peut aussi rassurer les futurs citoyens de venir s'installer dans un lieu sécuritaire.

Aucun tracé proposé ne fera l'unanimité, tout le monde en convient. Le ''pas dans ma cour'' s'applique et il est légitime. Sauf que la voie ferrée doit passer quelque part et selon moi le pire endroit c'est la voie actuelle. Comme je l'ai mentionné précédemment et ceci est d'une importance capitale **la pente de la voie ferrée de Nantes vers Lac-Mégantic reste la même et nous rend vulnérable.**

En conclusion, bien qu'il soit désavantageux pour certains propriétaires touchés par la relocalisation de la voie ferrée, j'appuie fermement le tracé proposé pour la relocalisation compète et totale de la voie ferrée.